

PETR BRUCHE MOSSIG

Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 10 Janvier 2024 -

REÇU le

16 JAN. 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHEIM

Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

Nombre de membres votants :

41

⇒ Nombre de membres présents : 38

⇒ Nombre de membres ayant donné procuration : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 10 janvier à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLISHEIM
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL
- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES
- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT

M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

MEMBRES REPRESENTES :

Mme Marie-Paule DIETRICH, ayant donné procuration à M. Alain FERRY
Mme Marielle HELLBOURG, ayant donné procuration à Mme Marianne WEHR
Mme Michèle ESCHLIMANN, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCOT
Mme Juliette OBERLE, Coordinatrice mobilité et climat
M. Gwennaël COHERGNE, Chargé de mission plan climat
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public

EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est
M. Frédéric BIERRY, Président CEA
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

EXPOSE

Le réseau AC : TIONS (Alsace Centrale : Territoires d'Industries et Organisations Novatrices et Solidaires), créé en 2021, est une organisation, associant personnes morales de droit public (PETR, Communautés de Communes, Université, etc.) et entreprises du territoire, dont la vocation est de favoriser le développement économique, l'attractivité et la qualité de vie de l'Alsace Centrale. Pour ce faire elle fédère un réseau d'acteurs économiques sur ce territoire. 19 entreprises du territoire du PETR Bruche Mossig sont actives au sein du réseau AC: TIONS .

Pour son démarrage, le réseau a été exclusivement financé par des capitaux publics, et le Pôle d'équilibre territorial et rural de Sélestat Alsace Centrale a porté le poste de la chargée de mission qui anime le réseau. Par délibération du 8 décembre 2021, le PETR Bruche Mossig a approuvé sa participation à la démarche et à son cofinancement à hauteur de 10 000€ pour 2022 et 2023, tout comme l'ont fait les PETR du Piémont des Vosges, de l'Alsace Centrale, ainsi que la CC du Canton d'Erstein. Ce montage est tombé à terme à la fin de l'année 2023, les financements et les postes ayant été prévus pour deux ans.

Néanmoins, fort du constat de la réussite de la démarche et du souhait partagé de la pérenniser, en associant notamment de manière plus active les entreprises, les acteurs publics et privés ont fait le choix de créer une association à compter du 1er janvier 2024 pour institutionnaliser le réseau AC : TIONS.

Les acteurs institutionnels réunis le 22 mai 2023 ont convenu de l'intérêt de soutenir la création d'une association en maintenant une participation financière à hauteur de 5 000 € à sa création, étant précisé, qu'à terme, ce sont les cotisations des entreprises adhérentes qui doivent financer le réseau de sorte que les contributions des partenaires publics soient moindres.

Le PETR Alsace Centrale a anticipé le versement d'une subvention de 5 000€ au bénéfice de l'association en prenant une décision modificative n°1 par délibération de son Comité Syndical en séance du 25 septembre 2023 afin qu'elle dispose d'une trésorerie lui permettant de poursuivre les démarches engagées à ce jour dès sa création.

L'adhésion à cette association permettrait au PETR de concourir au développement de l'attractivité du territoire et à sa transition énergétique, enjeux inscrits dans notre projet de territoire, et de disposer d'un partenaire structuré pour la mise en place des actions nécessitant la mobilisation des forces socio-économiques.

L'association se compose :

- de membres fondateurs : les signataires des statuts qui composent l'assemblée générale constitutive,
- de membres actifs : les personnes actives, qui participent d'une manière ou d'une autre à la réalisation du but de l'association,
- de membres d'honneur : le titre est décerné par les autres membres aux personnes ayant rendu ou rendant des services à l'association,
- de membres bienfaiteurs ou donateurs : les personnes qui apportent un soutien financier, matériel ou autre à l'association.

Le comité de direction comprend un Président, Patrick REIMERINGER, une Vice-Présidente, Jacqueline GIRARDAT, un Secrétaire, Julien ROHMER, un Secrétaire adjoint, Marc VILLE, un Trésorier, Jean-Marc SAYER, un Trésorier adjoint, Marion NEUKAM et, facultativement, un ou plusieurs assesseurs.

Il est à noter que le montant des cotisations sera arrêté lors de la première Assemblée Générale de l'association. Toutefois, afin de lui assurer de la trésorerie dès sa création, l'association devant être effective au 1er janvier 2024, il vous est proposé de prévoir une subvention de 5 000 euros et d'autoriser l'exécutif à mandater la dépense avant le vote du budget 2024. Le PETR Sélestat Alsace Centrale a délibéré en ce sens au travers d'une décision modificative adoptée en séance du 21 septembre dernier. Par la suite, lors de la séance du 28 novembre 2023 son assemblée a décidé d'adhérer à l'association.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

VU les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche Mossig ;

VU Le projet de territoire du PETR Bruche Mossig approuvé à l'unanimité le 16 novembre 2022;

CONSIDERANT l'importance de l'emploi industriel sur le territoire du PETR ;

CONSIDERANT que les problématiques de transition énergétique et de développement technologique sont impactantes pour les entreprises industrielles du territoire ;

CONSIDERANT qu'il convient d'optimiser l'ancrage des activités manufacturières au sein du territoire en développant les relations directes avec les entreprises, en particulier pour l'industrie ;

CONSIDERANT que ce travail a été entrepris avec Tremplin Entreprises et le réseau AC:TIONS ;

VU la délibération n°2021-141-PETR du 8 décembre 2021 portant approbation de la participation du PETR Bruche Mossig au financement du développement et de la structuration du réseau AC :TIONS ;

VU les statuts de l'association AC :TIONS annexés à la présente délibération ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

approuve

l'adhésion à l'association AC :TIONS,

désigne

pour représenter le PETR Bruche Mossig au sein de l'assemblée générale de l'association AC :TIONS : M. Thierry SIEFERT titulaire et M. Yves JUNG suppléant,

attribue

à l'association AC :TIONS une subvention exceptionnelle de 5 000 euros pour l'aide au démarrage et autorise l'exécutif à mandater cette dépense avant le vote du budget 2024 du PETR Bruche Mossig,

autorise

le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance



Gilbert ROTH

Le Président,



Alain FERRY



Transmis au représentant de l'Etat le : 16/01/2024

Publié le : 22/01/2024

REÇU le

16 JAN. 2024

À LA SOUS-PRÉFECTURE
de MOLSHHEIM